



RECU EN PREFECTURE

Le 06 mars 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200227-D00603810-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 février 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 février 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL

Absents :

Mme Myriam EL-YASSA, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD

Procurations de vote : Mme Karima ROCHDI donne pouvoir à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET donne pouvoir à M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX donne pouvoir à Mme Christine WERTHE

OBJET : 35 - Rue Denis Papin - Déclassement du domaine public communal d'une portion de la rue

Délibération n° 2020/006038

Rue Denis Papin

Déclassement du domaine public communal d'une portion de la rue

Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN

	Date	Avis
Commission n° 3	12/02/2020	Favorable unanime

M. Bernard ROLAND, gérant de la SCI SOFABE, a sollicité l'acquisition d'une portion d'environ 250 m² de la rue Denis Papin au droit de sa propriété sise 32, rue Denis Papin cadastrée section EZ n° 165.

Cette acquisition doit permettre à M. Bernard Roland de clôturer l'ensemble de sa propriété à destination artisanale.

L'emprise cessible correspond à l'extrémité, en impasse, de la rue Denis Papin. Elle appartient au domaine public communal.

La procédure traditionnelle de vente du domaine public prévoit que la collectivité constate la désaffectation du bien concerné puis prononce son déclassement.

Pour autant, la loi permet de procéder conformément aux dispositions de l'article L. 2141-2 du Code de la Propriété des Personnes Publiques en décidant de déclasser un bien du domaine public même si celui-ci est toujours affecté à l'usage direct du public, dès lors que la date d'effet de la désaffectation est fixée par l'acte de déclassement, ce délai ne pouvant excéder trois ans.

En l'espèce, il est proposé de maintenir l'affectation au public de l'emprise jusqu'à ce que l'acquéreur procède aux travaux de clôture de sa propriété fin 2020 au plus tard.

La désaffectation sera constatée par Grand Besançon Métropole compétent en matière de voirie.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de prononcer le déclassement de l'emprise foncière telle que figurant sur le plan annexé à la présente en vue de sa cession à la SCI SOFABE ou toute personne morale ou physique qui s'y substitue,
- d'autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout document se rapportant au déclassement.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0